



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Comme indiqué oralement par M. B. Krattinger, lors de la séance du 15 novembre dernier, nous vous remettons le préavis N° 19/2016 avec le point 3 - Coût des travaux - corrigé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

LA MUNICIPALITE